

Le Mans le 2 juillet 2020

Compte-rendu du CHSCT du 2 juillet 2020

Ce 1^{er} CHSCT de 2020, s'est déroulé en présentiel, de 9h00 à 12h30. La CGT a demandé que les quelques comptes rendus succincts des audio-réunions (en mode "CHSCT") qui se sont tenues pendant le confinement soient annexés au PV de ce jour.

► Visites de services

Plusieurs sites ont été visités au cours du 1^{er} trimestre 2020 : Mamers, Montval, Ecommoy, Marolles et la Trésorerie Hospitalière du Mans.

Les travaux urgents révélés par ces visites ont été réalisés (sous-sol de Mamers notamment). Les matériels ergonomiques (fauteuils, bureaux surélevés ...) doivent faire l'objet d'une demande auprès du chef de service. L'attribution du matériel ne sera effective qu'après consultation auprès du Médecin de Prévention et l'obtention de son accord.

La vitre sans tain attendue à Montval n'est toujours pas posée. Un store devait être posé à titre de remplacement. Il serait commandé. La vitre du guichet d'accueil installée lors des derniers travaux à Montval a été endommagée lors de la pose et est ébréchée au niveau du passe-document. Nous avons demandé que cela soit réparé rapidement pour éviter toute coupure aux doigts.

Une badgeuse pour la THM a été demandée. Les problèmes d'ergonomie du logiciel Hélios ont été également abordés.

► Alerte incendie :

Le 17 février 2020, l'alarme incendie du CDFiP "De Gaulle" s'est déclenchée et les agents ont évacué le bâtiment pendant plus d'une heure.

A notre demande, ce sujet a été mis à l'ordre du jour car depuis l'incident, aucune information du CHSCT n'a été réalisée et bien sûr, aucun CHSCT exceptionnel n'a été réuni dans les 48h.

Le rapport remis pour ce CHSCT révèle plusieurs dysfonctionnements et suscite beaucoup de questions quant aux conduites à tenir lors de tels événements : délai d'appel des pompiers, lieux de rassemblements prévus, comptages des agents, usagers entrant dans le bâtiment pendant l'intervention, ... Un groupe de travail se réunira le 3 septembre après-midi pour faire un "retour d'expérience" sur cette vraie alerte.

► Examen des annotations des registres SST :

L'essentiel des annotations concerne les problèmes "récurrents" de ménage sur les différents sites. Par exemple, la responsable d'ONET refuse de fournir une éponge sur le site de La Flèche !

Un mail va être envoyé par la direction pour demander que chaque agent constatant des anomalies de ménage

fasse remonter l'information rapidement à son chef de service et/ou au responsable de site pour pouvoir au niveau départemental faire pression sur l'entreprise de nettoyage et ainsi pouvoir enfin avoir les prestations telles que signées dans la convention.

Quant aux moquettes du CDC, un 3^{ème} nettoyage par an est envisagé à partir de cette année. Le 1^{er}, en janvier n'ayant pas donné toute satisfaction, la direction a demandé un devis à un autre prestataire.

► Budget :

Le budget du CHSCT est de 74 885 €. Pour l'instant, seules des dépenses liées aux formations sont réalisées à hauteur de 17 483 €.

Le Secrétariat Général a donné son aval pour que ce budget puisse contribuer aux dépenses liées à la crise Covid. Le CHSCT a demandé communication des factures concernées afin de définir le montant de sa participation.

La réponse doit être adressée à la présidente avant la fin de la semaine prochaine, nous laissant ainsi le temps d'examiner les factures.

► Aménagement des postes des agents suite à la crise Covid :

Les documents recensent les mesures prises service par service. A priori, les consignes ont été suivies. Les plexiglas ont été posés là où c'était nécessaire. Pour le CDFiP "De Gaulle", nous avons demandé le respect sans dérogation de la consigne de réception du public au rez-de-chaussée. Le rappel devrait être fait rapidement.

Le plan canicule ministériel vient d'être diffusé. Il préconise d'aérer les locaux le matin, de ne pas utiliser de ventilateurs dans les locaux occupés par plusieurs personnes. Les climatisations doivent être utilisées avec parcimonie et à puissance minimum. Les stores extérieurs doivent être utilisés pour contrer le soleil direct. Il est aussi prévu que le temps de travail soit aménagé avec une modification des horaires permettant une journée continue et un départ anticipé en début d'après-midi. L'agent pourra partir après autorisation du chef de service dès que la température dépassera 33°.

Le médecin de Prévention a mis en avant l'usage de brumisateurs pour se rafraîchir pendant ces fortes chaleurs.

Le point demandé par la CGT, FO et la CFDT sur le télétravail a été "éludé" par la direction qui a promis que nous aurions tous les documents et l'analyse sur les conséquences de cette organisation du travail lors du CHSCT prochain du 28 septembre.

D'autre part, nous aurons un groupe de travail sur les projets immobiliers dans le département le 3 septembre matin.

Vos représentants à ce CHSCT :

Marie-Claude LOUGNON
Valérie BOUSSARD
Jean-Luc MUNIER

02 43 43 58 65
02 43 83 85 63
02 43 83 82 17